RELANCE D'AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Objet : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET DE REALISATION DU DESIGN (INTERIEUR ET EXTERIEUR) ET DU BRANDING DES UNITES DECONCENTREES DE L'ANIP

Avis N° *N°629/2025/ANIP/WURI/CN/SSE/RAF/SPM/SA du* 19 JUIN 2025

Le Coordonnateur du Projet WURI-Bénin informe le public et les soumissionnaires que l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif à l'objet ci-dessus est relancé pour un délai de quinze (15) jours à compter du mardi 24 juin 2025.

La date limite de dépôt des plis est désormais fixée au **lundi 14 juillet 2025 à 10 heures 00 minute** à l'adresse : *Secrétariat du projet WURI sis dans la rue de l'hôtel Golden Tulip à 150 m d'Obama Beach à Cotonou République du Bénin ; Tél : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email : contact@wuri-benin.org.*

L'ouverture des plis est prévue pour le même jour à **10 heures 30 minutes** dans la salle de réunion du projet WURI-Bénin.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI ayant son siège à Cotonou, rue de l'hôtel Golden Tulip à 150 m d'Obama Beach à Cotonou République du Bénin ; Tél : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email : contact@wuri-benin.org , du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (Heures de Cotonou). Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web :* https://wuri.bj/appel-doffre/ *ou* obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Une copie de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) est jointe au présent avis de relance.

Le Coordonnateur National

Dr Jean AHOLOU
Le Coordonnateur National du projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DU DESIGN (INTERIEUR ET EXTERIEUR) ET DU BRANDING DES UNITES DECONCENTREES DE L'ANIP

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 23/05/2025
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Pays : République du Bénin

Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : N° BJ-WURI - BÉNIN-490238-CS-QCBS du 26/05/2025

Intitulé de la Mission : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DU DESIGN (INTERIEUR ET EXTERIEUR) ET DU BRANDING DES UNITES DECONCENTREES DE L'ANIP

BON A LANCER

N° de référence : N° BJ-WURI - BÉNIN-490238-CS-QCBS du 26/05/2025

1. Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre du Projet d'Identification Unique pour l'Intégration et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ce Don pour effectuer des paiements autorisés pour des Services de Consultant.

2. Les services à fournir par le consultant (cabinet ou groupement de cabinets) consistent essentiellement à la conception et la réalisation du design (intérieur et extérieur) et du branding des Unités déconcentrées de l'ANIP. En réalisant le design (intérieur et extérieur) et le branding de ces Unités déconcentrées, le projet vise à renforcer la présence visuelle de l'ANIP dans toutes les communes du Bénin. De façon spécifique, cette mission permettra de :
   - Concevoir et implémenter un design intérieur et extérieur des bâtiments modulaires préfabriqués devant abriter les unités déconcentrées de l'agence ;

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 23/05/2025
Nom: GOBOUNOU
Prénom: H. Mathias
Signature

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Iris A. AHLAN

- Clarifier les notions de design intérieur et extérieur afin d'assurer une compréhension commune et éviter toute ambiguïté :
    - Design intérieur : Aménagement des espaces intérieurs, incluant la disposition du mobilier, l'ergonomie des postes de travail, l'éclairage, l'acoustique, et le choix des matériaux de revêtement ;
    - Design extérieur : Conception de l'apparence extérieure des bâtiments, comprenant le revêtement des façades, les ouvertures (fenêtres, portes), la signalétique, les éléments décoratifs, et les enseignes de branding ;
- Standardiser la disposition des mobiliers de bureau pour garantir une organisation efficace et homogène dans toutes les UCIP ;
- Optimiser l'espace pour garantir un environnement de travail confortable et fonctionnel pour le personnel tout en améliorant l'expérience des usagers ;
- Développer une identité visuelle extérieure cohérente et attractive, conforme à la charte graphique de l'ANIP ;
- Créer et implémenter des éléments de branding (signalétique, affichages, logos, etc.) pour renforcer la visibilité des UCIP ;
- Assurer l'harmonie visuelle entre les différentes UCIP sur tout le territoire national.

3. Les Termes de référence contenant les mandats détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse suivante : ***Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email*** contact@wuri-benin.org et sur le site web du projet Wuri-Bénin http://www.wuri-benin.org.

BON A LANCER

4. Le Coordonnateur National du Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest, représentant l'Autorité Contractante, invite les cabinets et groupements de cabinets éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services. Le consultant doit fournir des informations démontrant qu'il possède les qualifications expériences pertinentes requises pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :

    - une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
    - le registre de commerce et/ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
    - les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne exécution ou PV de réception avec des contrats) des missions similaires exécutées ;
    - l'organisation technique et managériale.

Toute mission indiquée non soutenue par les preuves ci-dessus indiquées ne sera pas prise en compte.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale de février 2025 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

6. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.

7. Les consultants (Cabinets ou groupements de Cabinets) seront sélectionnés par la méthode de Sélection Fondée sur Qualité et le Coût (SFQC), en accord avec les procédures définies dans le Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, de février 2025.

8. La durée prévisionnelle de la mission est de quatorze (14) semaines y compris les périodes de production des différents livrables à compter de la date mentionnée sur l'ordre de service de démarrage des prestations.

BON A LANCER

9. Les manifestations d'intérêt rédigées en français, portant la mention « **RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DU DESIGN (INTERIEUR ET EXTERIEUR) ET DU BRANDING DES UNITES DECONCENTREES DE L'ANIP) … A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture de plis** », doivent parvenir sous pli fermé en en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies accompagnées de la version numérique sur clé USB en format PDF non modifiable, conforme au dossier physique à l'adresse indiquée, ci-dessous, **le.18/06.../2025 à 10 heures 00 minutes (heures de Cotonou) au plus tard.**

10. L'adresse à laquelle il est fait allusion est :

Secrétariat du projet WURI sis dans la rue de l'hôtel Golden Tulip à 150 m d'Obama Beach à Cotonou République du Bénin ; Tél : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email : contact@wuri-benin.org.

L'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le ***18/06.../2025 à 10 heures 30 minutes*** **(heures de Cotonou).**

11. Les consultants peuvent avoir plus d'informations au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI ayant son siège à Cotonou, rue de l'hôtel Golden Tulip à 150 m d'Obama Beach à Cotonou République du Bénin ; Tél : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email : contact@wuri-benin.org , du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 (Heures de Cotonou).

12. Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés comme suit :

- Le prestataire devra être un cabinet d'architecte, justifié par le registre de commerce et l'agrément du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVD) ou de l'arrêté d'autorisation d'exercice : **20 points** ; Un registre de commerce sans l'agrément ou l'arrêté est nul et sera de zéro (00) point ;

BON A LANCER

- Être un cabinet d'architecte disposant d'au moins cinq (05) expériences générales dans le design (intérieur et extérieur) et le branding de bâtiment justifié par attestations de bonne fin d'exécution ou les pages de garde et de signature des contrats accompagnés des PV de réception : **20 points** à raison de **04 points** par expérience ;

- Justifier de trois missions, par des attestations de bonne fin d'exécution ou les pages de garde et de signature des contrats accompagnés des PV de réception dans les domaines ci-après:
  - Design d'espaces intérieurs et extérieurs ; **15 points** à raison de **05 points** par mission

- Branding et communication visuelle ; **15 points** à raison de **05 points** par mission.

- Justifier d'au moins une (01) mission de réalisation des projets similaires, idéalement dans le secteur public ou privé (justifiées par la page de garde et de signature du contrat plus le PV de réception ou une attestation de bonne fin d'exécution) ; **20 points.**

- Démonter et justifier de la maîtrise des logiciels de conception (AutoCAD, SketchUp, Adobe Suite, etc.) **10 points.**

NB :

- ✓ ***En cas d'égalité de nombre total de points, les cabinets ou groupements de cabinets ayant réalisé plus de missions spécifiques seront privilégiés ;***
- ✓ ***La note minimale requise est de 80 points.***

Une mission citée sans preuve ne sera pas prise en compte.

Le nombre de cabinets/groupements de cabinets à présélectionner sera au moins cinq (05) et au plus huit (08) conformément au Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de février 2025.

BON A LANCER

Dr Jean AHOLOU
Le Coordonnateur National du projet